

7226/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 25 mars 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 25 mars 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**COUNCIL IMPLEMENTING REGULATION implementing Regulation (EU) No
359/2011 concerning restrictive measures directed against certain persons, entities and
bodies in view of the situation in Iran**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes